

# 18 ème RAID GARONNE

## RÈGLEMENT CANOË

L'association RAID-GARONNE organise une descente en canoë sur le Salat, l'Arize, et la Garonne les :

**24 - 25 - 26 Juin 2011**

**De LACAVE à TOULOUSE**

*Étapes à Boussens, Montesquieu-volvestre, Rieux-Volvestre, Noé, Pinsaguel.*

### I. PROGRAMME

***Vendredi 24 Juin 2011 :***

**1ère étape : Lacave – Boussens (31 Kms)**

Briefing à 8 h15 présence des capitaines obligatoire.

Départ à 8h30, précises au pont de Lacave

*Le départ se fera en ligne.*

*Les canoës descendront le fleuve jusqu'à Mazères, ou un point de ravitaillement sera organisé, le temps ne sera pas arrêté, ensuite les canoës rejoindront le Lac de Boussens terme de cette 1<sup>ère</sup> étape. Ce n'est qu'à leur arrivée au point d'enregistrement que leur temps sera pris en compte.*

*Le repas sera pris sur le site d'arrivée vers 13h00*

*Dés 14h30 les embarcations seront dirigées par la route vers Montesquieu -Volvestre pour l'étape du lendemain, voir avec l'organisation les modalités de ce transfert*

**Samedi 25 juin 2011**

**Le matin**

**2<sup>ème</sup> étape MONTESQUIEU- VOLVESTRE RIEUX-VOLVESTRE 12,5kms. Le départ de cette étape sera donné au centre de MONTESQUIEU. Briefing à 8h15: présence des capitaines obligatoire. Départ à 8h30.**

Toutes les minutes, l'arrivée sera jugée au ramier de RIEUX - VOLVESTRE

### L'après midi

#### 3<sup>ème</sup> étape RIEUX-VOLVESTRE - NOE

**Briefing à 14h00 : présence des capitaines obligatoire.**

**Départ à 14h 30 dans l'ordre inverse de l'arrivée d'étape.**

*L'arrivée se fera au ramier de Noé, terme de cette étape*

#### **Dimanche 26 Juin 2011 : 2 étapes.**

### Le matin

#### 4<sup>ème</sup> étape Noé – Pinsaguel 29 kms.

**Briefing 8h45 : présence des capitaines obligatoire**

**Départ à 9h00 :**

### L'après midi

#### 5<sup>ème</sup> étape Pinsaguel – Toulouse 18 Kms.

**Briefing 14h15: présence des capitaines est obligatoire.**

**Départ à 14 30, Ramier de Pinsaguel**

**Le départ se fera toutes les minutes,**

**L'arrivée est prévue Prairie des Filtres à Toulouse.**

**AVANT LE DEPART DE CHAQUE ETAPE, LE BRIEFING PERMET DE DONNER DES CONSIGNES PRECISES SUR LE PARCOURS, l'état de la rivière, SES DIFFICULTES, LES REGLES DE SECURITE. LA PRESENCE DES CAPITAINES Y EST OBLIGATOIRE**

## II INSCRIPTION

Elles seront recueillies dès la distribution du présent règlement et seront enregistrées par ordre chronologique.

Elles ne pourront être prises en compte qu'accompagnées du règlement complet des droits d'inscription, et ce, dans la limite des places autorisées (60).

## **Joindre une enveloppe timbrée à l'adresse du Capitaine.**

*\* La pension complète comprend :*

- *1<sup>er</sup> jour : le repas de midi, le repas du soir.*
- *2<sup>ème</sup> jour : le petit - déjeuner, le repas de midi, le repas du soir*
- *3<sup>ème</sup> jour : le petit - déjeuner, le repas de midi, l'apéritif d'arrivée.*

*Les équipages qui choisiront l'option 1, 3 jours (Lacave - Toulouse), devront se présenter à l'accueil pont de LACAVE, le 24 Juin 2011 à 7h45*

*Les équipages qui choisiront l'option 2, 2 jours (MONTESQUIEU VOLVESTRE-Toulouse) devront se présenter à l'accueil au départ de MONTESQUIEU VOLVESTRE au JARDIN DU RAMIER au coeur de MONRESQUIEU. le Samedi 25 Juin 2011 dès 8h45*

*Les équipages qui choisiront l'option 3, 1 journée, devront se rendre à l'accueil au Ramier de Noé, le Dimanche 26 Juin 2011 dès 7h45*

*Dès l'arrivée des raiders, la conformité de l'embarcation sera vérifiée ainsi que celle de l'équipage. Ils retireront leur dotation à l'accueil.*

*. Il sera possible, pour l'option 1 d'arriver le jeudi soir, pour l'option 2 le vendredi soir à partir de 17 h 30, pour l'option 3 le samedi soir à partir de 17h30. le parcours sera balisé.*

***Les participants à ce raid acceptent d'être filmés ou photographiés pour les besoins promotionnels du Raid, de plus, il est obligatoire d'apposer sur l'embarcation toutes les publicités de nos partenaires, elles vous seront fournies par l'organisation. Tout refus entraînera l'exclusion de l'équipage concerné. Dans ce cas aucun remboursement ne sera effectué.***

### **III. ANNULATION - REPORT – DESISTEMENT – DISQUALIFICATION - EXCLUSION**

#### **IV. Annulation**

1. **Annulation de l'événement :**

*L'organisation se réserve le droit d'annuler le Raid, à tout moment, en cas de*

force majeure (montée ou baisse trop importante des eaux, mauvaises conditions climatiques, etc...). 50% du montant de l'inscription seront remboursés.

2. **Annulation d'une étape :**

L'organisation se réserve le droit d'annuler une étape, à tout moment, en cas de force majeure (montée ou baisse trop importante des eaux, mauvaises conditions climatiques, etc...). **Aucune indemnité ne sera due.**

**Report**

L'association se réserve le droit de reporter le Raid en cas de force majeure (**aucune indemnité ne sera due**).

**Dates retenues en cas de report :  
2-3-4 Septembre 2011**

**Désistement**

**Pour tout désistement,  
aucun remboursement ne sera effectué**

***Disqualification – Exclusion***

*Aucun remboursement ne sera effectué en cas de disqualification ou exclusion.*

***Abandon***

*En cas d'abandon de la course, aucun remboursement ne sera effectué. De plus, il convient :*

- *de signaler immédiatement celui-ci à l'organisation*

***Des pénalités de temps seront appliquées aux raiders n'étant pas en conformité avec le présent règlement.***

**V. ORGANISATION GENERALE**

***Sécurité***

*La sécurité de ce Raid est assurée conjointement par l'A.D.P.C. 31 et par les commissaires de course bénévoles de l'organisation avec le concours de plongeurs secouristes.*

*Une assurance individuelle accident est souscrite pour chacun des participants. Elle est comprise dans le prix de l'inscription.*

*Les participants doivent se conformer aux règles de sécurité édictées par la Fédération Française de canoë-kayak (voir en annexe).*

### **Interdictions formelles :**

- . De gêner ou de provoquer quelconque concurrent lors de manœuvres inconfortables ;*
- . De faire monter à bord des personnes supplémentaires (sauf autorisation expresse de l'organisation).*

### **Changement d'équipiers**

*.Pour tout changement d'équipier, les noms des nouveaux participants devront être communiqué à l'organisation avant le départ de l'étape.*

*Tout changement est interdit durant l'étape, les changements d'équipiers ne pourront intervenir que lors de l'étape suivante.*

**Toute infraction sera sanctionnée.**

<p><b>INTERDICTION</b></p> <p><b><i>De transporter sur les canoës</i></b></p> <p><b><u><i>Alcools, fumigènes, explosifs,</i></u></b></p> <p><b><i>Feux d'artifices, ...</i></b></p>
---

***Tout canoë qui accostera plus de cinq minutes sur la berge sera pénalisé de 60 mn.***

## **V. COMMISSION DE CONTRÔLE**

**Contrôle des canoës le Vendredi 24 Juin 2011 dès 7h45, au Pont de Lacave**

*Cette Commission est chargée de contrôler l'application stricte du règlement et*

*des consignes de sécurité. Elle valide, avant le départ, la conformité de l'embarcation et de l'équipage. Les raiders doivent se présenter au **moins 30 minutes***

**avant chaque départ.** La validation est indispensable pour participer à ce Raid. Les décisions de la commission de contrôle **seront sans appel**, et toute embarcation non homologuée ne pourra prendre le départ.

**Des contrôles pourront être effectués au cours des trois jours.**

. **L'embarcation doit être solide, résistante aux chocs.**

. **Elle ne doit posséder aucun angle saillant, ni aspérité susceptibles d'être dangereux**

. Chaque canoë doit posséder :

**2 cordes de 10 m**, très solides, l'une fixée à l'avant, l'autre à l'arrière,

. **Chaque canoë doit comporter un numéro qui lui est attribué lors de l'inscription. Celui-ci doit être appliqué sur les 2 côtés du canoë de manière à être bien visible depuis les berges du fleuve.**

**Ce numéro sera réalisé et apposé par les participants.**

### **Conformité de l'équipage**

. Tous les équipiers doivent être sportifs et **des nageurs accomplis en eau vive.**

. Chaque participant à ce Raid atteste avoir été reconnu médicalement apte à ce type d'épreuve sportive et fournira t un certificat médical l'attestant.

. Nombre de participants par embarcation : **2 au minimum, 3 au maximum.**

. L'équipage est dirigé par un capitaine porteur **d'une poche étanche** personnelle destinée à conserver les différents documents qui lui seront remis au départ de chaque étape, et dont certains devront être restitués à l'arrivée.

. **Chaque équipage doit posséder un couteau permettant de trancher éventuellement un cordage malencontreux.**

**ATTENTION :**

**GILETS DE SAUVETAGE**

**Le port du gilet de sauvetage est obligatoire  
(modèle homologué C.E.)**

. Le gilet de sauvetage sera porté au-dessus de tout autre vêtement pendant toute la durée de l'épreuve. **Les gilets de sauvetage doivent être**

**impérativement bouclés.** Toute infraction sera sanctionnée par une **pénalité de 30 mn assortie de 16 Euros d'amende.** Tout participant ayant retiré son gilet pendant la course verra son embarcation pénalisée de 60 mn et devra s'acquitter d'une amende de 76 Euros.

**. Le port d'un casque anti - choc est recommandé.**

**. Les vaccinations contre la poliomyélite et le tétanos sont vivement recommandées.**

**. Les concurrents doivent porter des chaussures légères antidérapantes, et ce, durant tout le Raid (bottes interdites).**

**. Le Raid est interdit aux mineurs de moins de 15 ans.**

## **VI. Règlement pour les 15 - 18 ans**

1. Encadrement sur le canoë : **1 adulte pour 1 mineur.**
2. Autorisation parentale pour participer à l'épreuve (demander à l'organisation du Raid le feuillet spécial mineur).
3. Les parents doivent fournir un certificat médical de moins de 1 mois attestant que l'état général du mineur lui permet de participer à cette épreuve.
4. Les mineurs doivent savoir parfaitement nager en eau vive et devront fournir une attestation le prouvant ou une attestation de leur parent sur l'honneur, dégageant l'organisation de toute responsabilité et de toute poursuite éventuelle.

## **VII. RETRAIT DES CANOËS**

- Les canoës doivent être impérativement retirés en cas d'abandon, **par les équipages dans les délais de la course, sous peine d'éventuelles poursuites pénales.**
- **Les canoës doivent être retirés** dans la soirée du Dimanche 26 Juin à leur arrivée à Toulouse, **quel que soit leur état**, et selon les indications qui seront données par les organisateurs.
- Pour le retrait des canoës personnels : les véhicules devront stationner sous le **Pont St. Michel** à Toulouse, le dimanche après-midi. Des précisions ainsi qu'un plan seront fournis sur le moment avec un laissez passer pour accéder à la Prairie des Filtres.
- Pour les canoës loués à l'organisation : ils devront être restitués au commissaire présent à cet effet sur le site. Un reçu sera remis en contrepartie après contrôle de l'état de l'embarcation, et de son armement.

## **VIII. LES DEVOIRS DU CAPITAINE**

*Le capitaine devra veiller à l'application stricte des mesures de sécurité et d'organisation prévues dans le règlement de la course et le règlement intérieur.*

*Il s'engage à suivre scrupuleusement les consignes supplémentaires fournies par l'organisation avant, et pendant le Raid.*

*Il s'engage à porter à la connaissance de tous les membres de l'équipage, le présent règlement.*

**Pour chaque étape, le capitaine devra se présenter à l'accueil, 30 minutes avant le départ officiel pour émarger la feuille de course et retirer les différents documents concernant l'étape du jour.**

## **IX. LE RAID**

### **Le déroulement**

*Il s'effectue par étapes chronométrées.*

*Chaque capitaine émargera la feuille de course sur laquelle figurera l'heure de départ, et il l'émargera de nouveau à l'arrivée de chaque étape : à cet instant précis seulement, le temps officiel de la course sera pris en compte.*

### **Le classement**

*A chaque arrivée, il sera établi un classement de l'étape et un classement général. De nombreuses récompenses viendront couronner les efforts des concurrents.*

## **X. Le départ du Raid**

**Le Vendredi 24 Juin, les capitaines se présenteront dès 7 h 45 au pont de Lacave pour y retirer la dotation " Raid Garonne " et les documents concernant l'étape du jour.**

*Pour faciliter les départs, ceux-ci s'effectueront **simultanément**.*

## **XI. LE PARCOURS**

*Les indications sont données le jour de chaque étape, avant chaque départ selon l'état du Salat, de l'Arize, et de la Garonne. Elles devront être respectées par les équipages. **En cas d'échouage sur le parcours**, si celui-ci a lieu au milieu de la Garonne, il est vivement conseillé à l'équipage **d'attendre les secours** pour regagner la terre ferme, dans tous les cas, que ce soit sur la rive ou dans le lit de l'une des trois rivières, les canoës devront être retirés sous la responsabilité de l'équipage engagé, et sous la surveillance de l'organisation*

## **XII Location de canoës**

## **ATTENTION**

***L'organisation possède quelques canoës (10) en tout, entièrement armés, les premiers inscrits ayant réglé leur location seront servis, les autres devront se diriger vers un loueur.***

### **XIII. PALMARES ET RECOMPENSES**

*Les récompenses seront remises par les différentes personnalités présentes sur le site d'arrivée.*

***La proclamation du classement et du palmarès se fera à Toulouse le Dimanche 26 Juin 2011 à 17 h 30 Prairie des Filtres.***

***Un pot de l'amitié rassemblant tous les participants clôturera ce 18<sup>ème</sup> Raid.***

*L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le présent règlement. Dans ce cas, une information sera diffusée à toutes les personnes concernées.*

***Fait à Toulouse, le 25 Octobre 2010***

***RAID GARONNE***